



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HÉRANS

MARS 2022 N°36

Le mot du Maire



Chers Hérando(ne)s

Une nouvelle année commence en espérant qu'enfin nous allons avoir une vie différente après ces deux années de pandémie.

L'équipe municipale entame sa troisième année de mandat et au nom de mes collègues je souhaite que 2022 vous apporte à tous santé et réussite dans vos projets.

Soucieux de faciliter le quotidien de tous par des services de proximité, nous avons aidé à l'installation d'une kinésithérapeute dans des locaux communaux, d'une ostéopathe et d'une coiffeuse (deux fois par mois) à la maison pour tous et prochainement une orthophoniste va s'installer dans le village.

Actuellement nous réfléchissons sur les moyens à mettre en place pour aider les habitants dans leurs démarches administratives par internet avec la mise en place d'un accueil ponctuel (France service).

Conscient des difficultés actuelles rencontrées par chacun d'entre nous avec les augmentations du coût de la vie, l'ensemble du conseil municipal a décidé en 2022 qu'il n'y aurait aucune hausse fiscale du ressort de la commune (eau, assainissement, foncier).

Nous avons prévu d'améliorer les infrastructures et les services de la commune pour le bien-être de tous par un important programme de travaux planifiés en 2022.

Restant à votre écoute

Votre Maire,

Jean-Marie GARAT

Le mot du Maire	Page 1
Ce qui s'est passé	Page 2
Ce qui est en cours	Page 4
Ce qui est prévu	Page 6
Les services	Page 8

Ce qui s'est passé

Plans des hameaux :



Après le plan général de notre commune installé dans l'arrêt de car en face de la mairie, nous avons fait un extrait de plan pour chacun des hameaux, et des panneaux indicateurs.

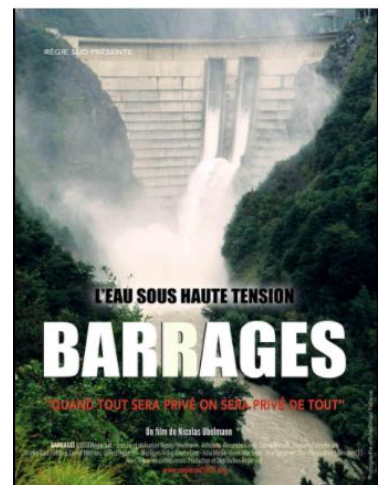
Le 11 novembre :



La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a associé des habitants de tous âges, avec une lecture de textes par les enfants de l'école.

Projection de film sur les barrages :

À l'initiative de la commune, avec la participation technique de l'écran vagabond du Trièves, un film et un débat proposé par la députée Madame Marie-Noëlle Battistel, afin de présenter les conséquences qu'aurait la privatisation des barrages.



Marché gourmand :



À l'initiative de quelques habitants, un marché de Noël a été organisé par le sou des écoles, avec différentes associations et producteurs.

Réparation de ligne électrique La Loubière :



Suite à une panne de courant du village, des travaux ont été réalisés par Enedis pour changer une ligne électrique à La Loubière.

Colis de Noël :

Il n'a encore pas été possible d'organiser le traditionnel repas de Noël avec l'ensemble des habitants en raison de l'épidémie de Covid-19. 90 colis ont été distribués aux Hérandou(ne)s de 65 ans et plus, en résidence principale ou secondaire, ou inscrits sur la liste électorale :



Des employés communaux et des élus les ont apportés aux domiciles pour ceux qui n'étaient pas venus les chercher à la mairie.

Arbre de Noël :

25 enfants ont pu voir un spectacle des marionnettistes de Châtel en Trièves.



Le Père Noël a distribué des cadeaux organisés par le Comité des Fêtes avec une aide financière de la mairie.

Ce qui est en cours

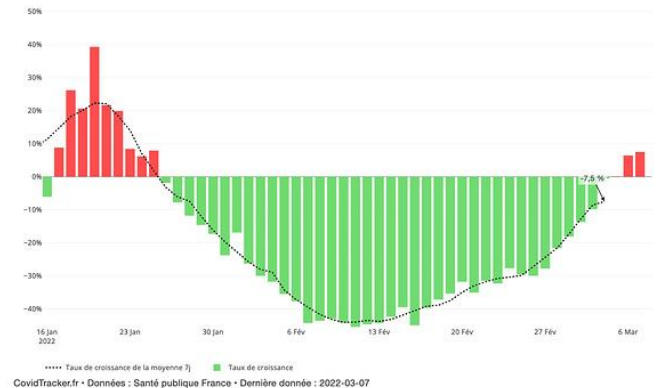
L'épidémie de Covid-19 :

L'épidémie de Covid a été assez bien contrôlée par la vaccination. Mais un relâchement trop rapide des mesures de protection et une négligence de certains qui pensent que la 3^{ème} dose de vaccin n'est pas vraiment utile font que la baisse ne se prolonge pas. Au contraire une nouvelle vague semble arriver avec la crainte de plus de cas graves d'ici 1 à 2 mois.

Un non-vacciné sur cent est hospitalisé pour Covid, un non-vacciné sur mille en décède, ces hospitalisations coûtent très cher à la collectivité et nuisent au fonctionnement des hôpitaux et aux soins pour les autres maladies.

Taux de croissance des cas (date de publication)

Taux d'évolution du nombre de cas positifs, par date de saisie du résultat (dernière donnée : J-0), en pourcent. Une barre rouge signifie une croissance des cas, une barre verte une décroissance.



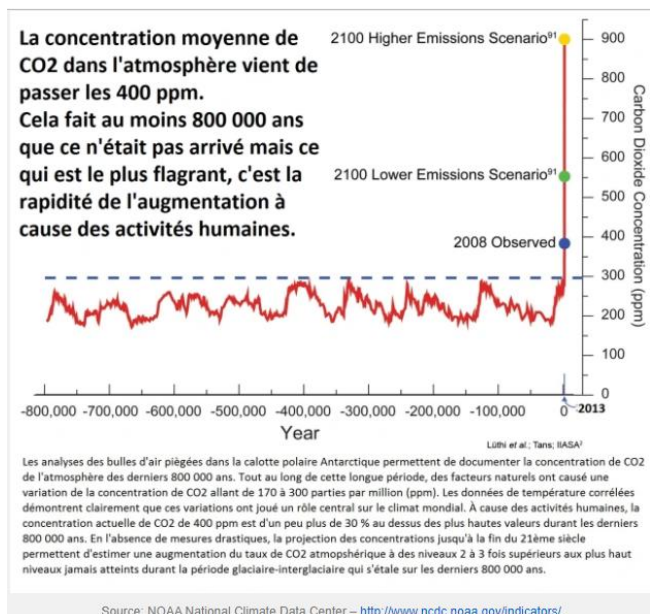
Système d'Information sur les Armes :



Depuis le 8 février, tous les détenteurs d'armes doivent obligatoirement créer un compte dans le SIA. Ce compte est exigé pour acquérir une arme, mais il est aussi obligatoire pour le référencement des armes déjà acquises auparavant. La déclaration des armes doit être effectuée d'ici le mois de juillet 2022. La création du compte sur le SIA nécessite de pouvoir présenter le permis de chasser, une pièce d'identité, et un justificatif de domicile. Avec ces documents, il faut aller sur Internet : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

Développement durable :

Le CO2 présent dans l'atmosphère crée un effet de serre : il retient la chaleur du soleil et réchauffe la planète. Avant 1850, le CO2 ne provenait que de cycles naturels, et oscillait entre 180 et 280 ppm (parties par million), se traduisant par une succession d'ères glaciaires et interglaciaires. À partir de 1850, le développement de l'industrie en utilisant des carburants fossiles (charbon, pétrole) a ajouté des rejets de CO2 d'origine humaine. Depuis 1950, les capacités naturelles d'absorption sont dépassées, et de plus en plus de CO2 s'accumule dans l'atmosphère. Le rythme actuel est proche de 2 ppm par an, et représente au total 120 ppm supplémentaires depuis 1950. Cette augmentation est supérieure à la variation entre une ère glaciaire et une ère interglaciaire.



Il est conseillé de suivre dès maintenant la préconisation des scientifiques : l'équilibre climatique peut être obtenu si chaque personne rejette moins de 2 tonnes de CO2 par an dans l'atmosphère. Les rejets de CO2 sont d'environ ¼ par le chauffage, ¼ par les déplacements, ¼ par les achats, ¼ par les services publics. Chacun doit y arriver, nous suggérerons des moyens dans les prochains bulletins.

Départ de Josiane Bontemps :



Josiane Bontemps, secrétaire travaillant à notre mairie depuis de nombreuses années avec en particulier la responsabilité de la tenue de notre comptabilité et donc la gestion des différentes sources de financement de nos activités communales, est arrivée à l'âge de la retraite.

Une fête en petit comité lui a permis de revoir une partie des élus et personnels avec lesquels elle a travaillé, aussi bien ici que dans certaines communes précédentes.

Nous lui souhaitons une vie plus tranquille et heureuse.

Nous avons pu nous organiser pour que le poste ne reste pas vacant et nous avons eu la chance de pouvoir la remplacer par Marie Lara, une personne déjà expérimentée qui nous permet de garder la régularité de fonctionnement dont nous avons besoin pour notre secrétariat et notre comptabilité malgré des normes et procédures de plus en plus exigeantes.

Fonctionnement de l'école :

Les élèves scolarisés à l'école primaire de notre commune ont pu bénéficier des activités à la piscine de La Mure pendant 20 séances, avec le financement par le Sou des écoles.

Ils partiront en classe découverte de la nature du 21 au 25 mars en Ardèche, avec une participation de la commune à la fois sous forme d'une aide financière de 1 500 € et aussi avec la délégation de l'employée communale habituellement en charge des activités péri-scolaire afin de faciliter le travail de l'enseignante qui est bien méritante d'arriver à tout organiser en gérant une classe unique de tous les niveaux du CP au CM2.



Microcentrales photovoltaïques :

Face aux difficultés d'installer de grandes centrales, et avec pourtant la nécessité d'augmenter notre production d'électricité en Trièves, les centrales villageoises proposent des kits d'autoconsommation :



Pour un investissement d'environ 5 000 €, il est possible d'obtenir une réduction des factures d'électricité d'environ 1 000 € par an, et l'installation devrait fonctionner de 20 à 30 ans.

La réflexion des personnes impliquées dans les centrales villageoises nous permet d'avoir des solutions vraiment adaptées à la situation du Trièves, avec un accompagnement à l'installation par des personnes proches en lesquelles nous pouvons avoir confiance.

<https://centrales-villageoises-du-trieves.fr>

Ce qui est prévu

Élections :



L'élection du Président de la République Française aura lieu le 10 avril, avec le 2^{ème} tour le 24 avril.

Le bureau de vote sera comme d'habitude dans la salle principale de la mairie de notre village.

Cette élection sera suivie des élections législatives le 12 et le 19 juin.

Rallye du Trièves :



Cette année, les 2 « Spéciales » auront lieu le soir du vendredi 29 juillet. Les habitants pourront reprendre leurs activités normales le samedi 30 et dimanche 31.

Cabinet d'ostéopathie :



Une ostéopathe propose ses services dans un cabinet ambulancier installé devant la Maison pour Tous :

Chloé AUDIFFREN, **OSTEOPATHE D.O.**

Rue Lesdiguières, 38350 La Mure, 06 77 29 75 33

La prise de RDV peut se faire sur :

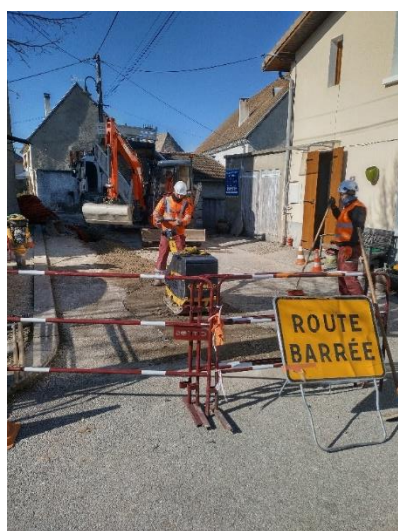
www.doctolib.fr/osteopathe/valbonnais/chloe-audiffren

Ouverture de la bibliothèque :

Les lundis de 10 h 30 à 17 h 28 février, 14 et 28 mars, 11 avril, 9, 23 et 30 mai, 20 juin, 4 et 18 juillet.

Et avec animation le mardi 26 avril de 10 h à 11 h.

Les livres sont prêtés par la Communauté de Communes, prenez-en soin.

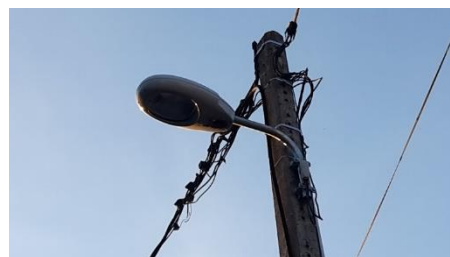


Travaux de la rue des Clos et de la rue du Barbier :

Les travaux d'enfouissement des câbles électriques et de télécommunications ont commencé place de l'église, rue des Clos, place du four, route du Barbier. Ils vont durer à peu près jusqu'au mois de mai. Attention de ne pas laisser vos véhicules garés à des endroits gênant le chantier.

Éclairage public :

Nous allons finir le changement des lampes, consommant désormais 40W, réalisant ainsi une baisse de 40 % de la consommation en 4 ans.



La décharge :

Suite à l'échéance de l'autorisation pour notre emplacement à déchets verts et inertes :



Nous avons fait une demande de renouvellement d'autorisation, et celle-ci implique désormais une surveillance par caméra pour éviter le dépôt d'autres types de déchets pour lesquels nous serions sanctionnés.

Jardins :

Nous organisons la mise en place de jardins familiaux derrière la salle des fêtes :



Le premier servirait pour des travaux des élèves de l'école.

Les 6 autres seront loués à des habitants, en priorité ceux qui n'en disposent pas déjà par ailleurs.

Ces jardins seront réalisés assez rapidement, les habitants intéressés doivent se signaler à la mairie.

Si les demandes sont trop nombreuses, des critères de sélection seront définis plus tard.

Aire de jeux de la salle des fêtes :



Nous avons prévu la création d'un parc à jeux pour enfants de 0 à 10 ans, avec toboggan, passerelle, grimpe, balançoires, table de ping-pong :

Ukraine :



Une guerre rend actuellement la vie difficile et dangereuse en Ukraine.

Sans entrer dans les détails des responsabilités diverses de cette guerre, l'urgence est de réduire les conséquences pour les victimes.

Dans ce cadre, nous constatons que des centaines de milliers de personnes quittent l'Ukraine, et qu'il est nécessaire de leur proposer des logements et de la nourriture pour une durée que nous espérons être de quelques semaines mais dont il faut envisager qu'elle puisse s'étendre à plusieurs mois.

Nous remercions ceux qui ont déjà proposé leur aide. Vous pouvez contacter la mairie en indiquant ce que vous pourriez fournir :

- Des places de logement,
- Des repas,
- D'autres aides.

Ne faites des dons que sur des sites vérifiés comme :

www.icrc.org/fr/don/crise-en-ukraine

Services disponibles :

N.B. : la municipalité aide à l'installation des services, mais n'a aucune responsabilité dans le fonctionnement de ceux-ci. Pour toute activité ayant été oubliée, contactez la mairie et nous l'ajouterons au prochain bulletin.

Dominique Garcin-Gerin	<i>naturopathe</i>	04 76 34 92 15	
Mémé dans les orties	<i>plantes médicinales</i>	07 66 55 23 46	www.memedanslesorties.org
Béatrice Herman	<i>kinésithérapeute</i>	04 76 34 80 91	beaherman86@gmail.com
Chloé Audiffren	<i>ostéopathe</i>	06 77 29 75 33	www.doctolib.fr/osteopathe/valbonnais/chloe-audiffren
Céline Hanrot	<i>orthophoniste</i>	06 19 76 37 18	
Sylvie Karpy	<i>assistante maternelle</i>	04 76 34 99 62	
Malo	<i>coiffeuse</i>	06 73 64 75 12	www.coiffeuseuse-en-trieves.fr
Blandine	<i>camion-pizza</i>	07 71 76 38 07	www.facebook.com/pizzablandine
Vival	<i>épiciier</i>	04 76 34 74 03	
Benjamin Corbier	<i>légumes</i>	04 76 34 27 63	
Earl des Sables	<i>viande de limousines</i>	07 63 08 52 62	
Gaec de la Salamandre	<i>boulangier</i>	04 76 34 98 68	
Philippe Roissard	<i>charpentier</i>	04 76 34 12 21	
Eymard Plomberie	<i>chauffagiste</i>	06 74 96 57 11	
Caresse de bois	<i>objets de décoration</i>		www.facebook.com/cdb38
JP Dordain	<i>photographe</i>		www.trievesphoto.com/-/galeries

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Site : www.saintjeandherans.fr ATTENTION NOUVEAU COURRIEL : st.jean.dherans@orange.fr

Ouverture (mairie et agence postale) : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8 h 45 à 12 h

1 place de la Mairie Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans. Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

I.P.N.S. Crédits photos : p. 1 à B. Guérin, 2 à J. Revial, 3 à J. Revial et C. Carli, 6 à J.M. Garat et B. Guérin